

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
DREES

SÉRIE
STATISTIQUES

**DOCUMENT
DE
TRAVAIL**

La prise en charge
des consommateurs de drogues
illicites ayant recours au système
sanitaire et social

Enquête réalisée en novembre 2003

Vanessa BELLAMY

n° 83 – mai 2005

Sommaire

1 Présentation de l'enquête.....	5
1.1 Champ de l'enquête	5
1.2 Informations recueillies.....	6
1.3 Limites de l'enquête.....	6
1.4 Procédures d'enquête	7
1.5 Couverture de l'enquête	8
2 Présentation des résultats	9
2.1 Nombre d'usagers de drogues illicites pris en charge.....	10
2.2 Profils socio-démographique des patients pris en charge	11
2.3 Produits.....	15
2.4 Traitements de substitution	21
2.5 Sérologies VIH et VHC.....	23
2.6 Premiers recours en novembre 2003 dans les centres spécialisés.....	28
2.7 Disparités régionales	30
2.8 Départements d'Outre Mer.....	31
3 Annexes	36

1 Présentation de l'enquête

1.1 Champ de l'enquête

Le système sanitaire et social : une information particulière sur les consommateurs de drogues illicites.

En préambule, il est important de rappeler qu'il existe des difficultés spécifiques d'appréhension et de connaissance du sujet étudié, en raison principalement :

- de la nature clandestine des drogues illicites,
- de l'absence de définition consensuelle,
- de la variété des consommations, des produits, des usages,
- de l'instabilité du comportement des usagers au cours du temps.

Les sources d'information sont multiples, chacune d'elle ne reflète qu'un aspect du phénomène.

L'enquête réalisée depuis 1987 par la Drees fournit des informations sur les usagers de drogues qui ont recours au système sanitaire et social. À cet angle particulier d'approche du phénomène correspond donc une image particulière de l'usage problématique des drogues comme l'illustre la définition du patient inclus dans l'enquête : « toute personne ayant eu une consommation régulière et prolongée de produits illicites ou licites détournés de leur usage normal au cours des derniers mois ». Les usagers occasionnels et ponctuels sont exclus du champ de l'enquête.

Trois grands groupes d'établissements sont concernés par l'enquête :

- **LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS** dans l'accueil et le traitement des usagers de drogues sont les Centres spécialisés de soins aux « toxicomanes » (CSST) et les antennes toxicomanies des Services médico-psychologiques régionaux (SMPR), dans le champ de l'enquête depuis 1997 (champ A).
- **LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES** sont des établissements hospitaliers publics généraux ou spécialisés en psychiatrie, les hôpitaux psychiatriques privés participant au service public hospitalier et les maisons de santé pour maladies mentales (champ B).

Au sein des établissements hospitaliers généraux, les services enquêtés sont ceux de médecine générale, de soins de suite et réadaptation, les services de psychiatrie et depuis 1997, les services de gynécologie obstétrique et de soins de suite.

Sont exclus du champ de l'enquête la pédiatrie et les spécialités pédiatriques en médecine ou soins de suite, la gériatrie et les spécialités gériatriques en médecine ou soins de suite, les cures thermales ainsi que les services de lutte contre l'alcoolisme.

Seules les personnes en hospitalisation complète ou partielle, de jour ou de nuit sont enquêtées, les consultations n'entrent pas dans le champ de l'enquête.

Les personnes souffrant exclusivement de dépendance alcoolique ne sont pas enquêtées dans les établissements sanitaires.

- LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX intervenant au niveau de la prévention, l'orientation ou l'hébergement des usagers de drogues comprennent les Centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), non spécialisés dans la prise en charge de ces personnes, et les clubs et équipes de prévention (champ C).

1.2 Informations recueillies

- Caractéristiques socio-démographiques du patient (sexe, âge, activité professionnelle, existence d'une couverture sociale, RMI) ;
- Origine de la prise en charge : cette variable permet de recenser les personnes suivies dans le cadre d'une injonction thérapeutique ;
- Produit(s) ayant motivé la demande de traitement (dans les établissements sanitaires, l'alcool n'est pris en compte qu'en tant que substance associée) ;
- Sérologies VIH et VHC ;
- Traitements de substitution ;
- Ancienneté de la prise en charge.

Pour les établissements spécialisés :

- Nombre total d'usagers de drogues vus en 2003
- Nombre de premiers recours en 2003

1.3 Limites de l'enquête

L'enquête présente des limites qui doivent être prises en compte dans toute utilisation des résultats.

- **Les résultats de l'enquête portent sur les usagers de drogues qui ont eu recours au système médico-social et ne permettent donc pas une estimation de la prévalence de la consommation de substances illicites en population générale.** En effet, l'enquête ne couvre pas la totalité de l'offre de soins, en particulier la médecine ambulatoire, et de plus, les usagers ne sont pas forcément tous en contact avec les structures sanitaires et sociales. On a donc une vue partielle de cette population, repérée ici comme usager des structures de soins et des établissements sociaux entrant dans le champ de l'enquête.
- L'enquête est destinée à fournir des données de cadrage national et régional sur le recours aux soins des usagers de drogues illicites.
- Des doubles-comptes existent potentiellement. Un consommateur peut avoir été suivi par plusieurs établissements enquêtés. Depuis 1993, une question supplémentaire permet de déceler certains doublons notamment ceux concernant les personnes suivies en même temps dans un établissement spécialisé et un hôpital ou un centre social.

- Les informations recueillies reposent en grande partie sur la déclaration des équipes de soins, mais aussi des patients. Il faut donc rester prudent sur l'utilisation des informations, en particulier celles relatives à la morbidité infectieuse (VIH, VHC).
- L'étendue du champ de l'enquête induit une hétérogénéité dans la définition de l'usager de drogue selon la catégorie d'établissement : établissements spécialisés, hôpitaux, établissements sociaux.

Dans les établissements spécialisés, tous les patients suivis en novembre sont recensés. Dans les services hospitaliers et les établissements sociaux, le choix d'inclure ou non une personne dans l'enquête dépend de l'usage de drogue et de la capacité pour les équipes de soins ou d'accueil de repérer le phénomène.

- Des modifications ont été introduites dans l'enquête en 1997. Le champ a été étendu aux antennes toxicomanies des services médico-psychologiques régionaux, inclus dans la catégorie des établissements spécialisés. De plus, les services de gynécologie obstétrique et de soins de suite des hôpitaux publics ont été ajoutés aux services hospitaliers enquêtés.

Par ailleurs, quelques variables ont été modifiées ou supprimées depuis 1987, ce qui peut rendre les comparaisons dans le temps difficiles pour certains thèmes.

1.4 Procédures d'enquête

Cette enquête est soumise à l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et a reçu un visa (visa n° 2003X102SA) du Conseil national de l'information statistique.

Cette enquête a eu lieu chaque année sans discontinuité entre 1987 et 1997, puis en 1999 et en 2003. Elle se déroule au mois de novembre. Pendant cette période, sont dénombrés tous les usagers de drogues pris en charge dans les établissements sanitaires et sociaux dont le champ a été précisé précédemment.

Depuis 1997, la période d'enquête dans les services hospitaliers de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (APHP) a été réduite à une semaine : du 17 au 23 novembre en 2003. Les données ont ensuite été pondérées avant l'exploitation pour estimer le nombre de toxicomanes pris en charge par les services de l'APHP pendant le mois de novembre.

Les services statistiques des Drass assurent la collecte, la saisie et les contrôles des questionnaires de leur région. Le bureau « État de santé de la population » de la Drees gère la maintenance de l'enquête et réalise l'exploitation nationale ; le Département des méthodes et systèmes d'information (DMSI) développe les programmes informatiques de saisie de l'enquête.

1.5 Couverture de l'enquête

L'enquête a été adressée, en 2003 à 3 073 établissements. Des informations ont été collectées sur leurs patients dans 1 361 d'entre eux. L'écart entre ces chiffres est lié à des facteurs différents selon la catégorie d'établissement.

Les établissements spécialisés ont presque tous reçu des usagers de drogues en novembre 2003.

Les hôpitaux et les centres sociaux sont des établissements non spécialisés dans l'accueil et les soins aux usagers de drogues. La non réponse d'un établissement est en général liée au fait qu'il n'a pas suivi d'usager entrant dans le champ de l'enquête en novembre. Il est cependant actuellement difficile de repérer précisément le motif de non réponse pour ces deux catégories d'établissements et donc d'estimer correctement un taux de couverture. En conséquence, il convient d'être prudent sur les évolutions des effectifs dans les hôpitaux et les centres sociaux.

Tableau 1 - Couverture de l'enquête

Catégorie d'établissement	Code catégorie	A Nombre d'établissements contactés	Nombre d'établissements répondants,...		D Nombre d'établissements n'ayant pas répondu
			B ,,, avec toxicomanes	C ,,, sans toxicomane	
Centre de Soins Spécialisés aux Toxicomanes (CSST)	160	327	287	6	34
Antennes toxicomanies des SMPR	415	21	18	2	1
TOTAL Etablissements spécialisés		348	305	8	35
Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)	101	149	75	53	21
Hôpital local	106	287	35	223	29
Etablissements de convalescence et de repos	108	3	0	3	0
Hôpital des armées	114	10	5	4	1
Maisons de santé pour maladies mentales	161	231	80	126	25
CHS et HPP	292	177	108	45	24
Centres Hospitaliers (CH)	355	662	269	316	77
Etablissements de soins de longue durée	362	10	1	8	1
Syndicat Inter Hospitalier	426	12	3	5	4
Centre postcure malades mentaux	430	30	11	9	10
TOTAL Etablissements sanitaires		1571	587	792	192
CHRS	214	787	374	297	116
Club et équipe de prévention	286	367	95	148	124
TOTAL Etablissements sociaux		1154	469	445	240
TOTAL DES ETABLISSEMENTS		3073	1361	1245	467

Note de lecture 1 : La colonne A regroupe tous les établissements qui, susceptibles de participer à l'enquête, ont été tirés du répertoire Finess environ 6 mois avant la phase de terrain. Il est arrivé que certains établissements soient fermés, finalement hors champ ou aient fusionné avec un autre (finess n'étant pas de plus forcément mis à jour). Ces établissements se retrouvent alors par construction dans la colonne D: "établissements n'ayant pas répondu", avec des structures qui, elles, ont réellement refusé de répondre.

Note de lecture 2: pour les établissements sanitaires, selon le protocole utilisé par telle ou telle région et selon la connaissance du terrain d'enquête, ce sont les entités juridiques (qui devaient centraliser les réponses des établissements) ou les établissements eux-mêmes qui ont été interrogés. Les années passées, c'était l'entité juridique qui était systématiquement interrogée. Ainsi, il peut y avoir des écarts importants dans le nombre d'établissements interrogés entre 1999 et 2003.

2 Présentation des résultats

Sauf indication contraire, tous les résultats sont donnés pour la France entière.

Une question dans les questionnaires des établissements sanitaires (B) et sociaux (C) permet de savoir si la personne est aussi prise en charge, en novembre 2003, par un centre spécialisé (A). Cela permet, lorsque l'on travaille sur l'ensemble des établissements, de supprimer les doubles comptes entre deux types d'établissements. Ainsi, on présentera souvent les résultats par type d'établissement, en proposant un premier total puis en ajoutant un total sans double compte.

2.1 Nombre d'usagers de drogues illicites pris en charge

Tableau 2 - Répartition des usagers de drogues accueillis en novembre 2003 par catégorie d'établissement

Catégorie d'établissement	Code catégorie	Nombre de patients suivis en novembre 2003
Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes (CSST)	160	22 634
Antennes toxicomanies des Services Médico-Psychologiques Régionaux (SMPR)	415	794
TOTAL DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES		23 428
Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)	101	1 540
Maisons de santé pour maladies mentales	161	389
Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie (CHS) et Hôpitaux Psychiatriques Privés faisant fonction de publics (HPP)	292	2 860
Centres Hospitaliers (CH)	355	2 002
Hôpital local	106	17
Hôpital des armées	114	9
Centre de poste cure pour malades mentaux	430	17
SIH	426	9
TOTAL DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES		6 843
Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS)	214	2 714
Club et équipe de prévention	286	2 524
TOTAL DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX		5 238
TOTAL AVEC DOUBLE COMPTE		35 509
TOTAL SANS DOUBLE COMPTE		32945 (*)

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) : Le chiffre de 32945 est égal à la somme des patients de chaque catégorie d'établissements (23 428 + 6 843 + 5 238 = 35509) à laquelle on soustrait ceux déclarés dans l'enquête suivis simultanément par un centre spécialisé et un hôpital ou un centre social (2564).

Tableau 3 – Évolution du nombre d'usagers de drogues accueillis en novembre par catégorie d'établissement entre 1991 et 2003

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997 (*)	1999	2003
Etablissements spécialisés	6152	6634	7862	9282	11114	12300	15276	17374	23428
Etablissements sanitaires	4991	5659	6715	6626	7026	7215	8122	7321	6843
Etablissements sociaux	3198	3689	4316	4484	4763	4158	5188	5229	5238

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) Une partie de l'augmentation enregistrée en 1997 s'explique par la fluctuation du champ de l'enquête.

2.2 Profils socio-démographiques des patients pris en charge

Tableau 4 - Répartition par sexe des usagers de drogues suivis en novembre 2003

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Hommes	18309	78,6	5124	75,2	4368	83,4	27801	78,7	25786	78,7
Femmes	4981	21,4	1691	24,8	866	16,6	7538	21,3	6993	21,3
Total répondants	23290	100	6815	100	5234	100	35339	100	32779	100
Non répondants	138		28		4		170		166	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 5 - Évolution de l'âge moyen des usagers de drogues selon le type d'établissement entre novembre 1987 et novembre 2003

	unité : année											
	1987	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1999	2003	
Etablissements spécialisés	25,9	27	27	27,4	27,8	28,2	28,9	29,4	29,8	30,7	31,7	
Etablissements sanitaires	27,2	28,9	28,5	28,6	29,3	29,2	29,7	30,3	30,5	30,9	31,7	
Etablissements sociaux	23,2	23,7	23,4	24,2	24,4	24,5	24,4	24,3	24,2	24,4	25,5	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 6- Structure par âge des usagers de drogues suivis en novembre 2003 par catégorie d'établissement

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Moins de 20 ans	1370	5,9	526	7,8	1268	24,3	3164	9,0	3057,0	9,3
20 à 24 ans	3477	15,0	1122	16,5	1839	35,3	6438	18,3	6017	18,4
25 à 29 ans	4382	18,8	1209	17,8	740	14,2	6331	18,0	5843	17,9
30 à 34 ans	5621	24,2	1372	20,2	597	11,4	7590	21,5	7000	21,4
35 à 39 ans	4477	19,3	1251	18,5	365	7,0	6093	17,3	5575	17,0
40 ans et plus	3907	16,8	1300	19,2	409	7,8	5616	15,9	5206	15,9
Total répondants	23234	100	6780	100	5218	100	35232	100	32698	100
Non répondants	194		63		20		277		247	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 7- Âge moyen des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit
l'origine de la prise en charge

unité : année

Premier produit à l'origine de la prise en charge	Etablissements spécialisés	Etablissements sanitaires
Héroïne et autres opiacés, dont		
Héroïne	32,8	31,3
Dérivés de codéine	37,5	38,3
Morphine, opium et autres opiacés	34,8	37,7
Méthadone en dehors d'une prescription	31,5	29,0
Buprénorphine en dehors d'une prescription	32,1	31,7
Cannabis	25,2	26,6
Psychotropes, dont		
Antidépresseurs	39,2	43,4
Barbituriques	35,4	37,5
Benzodiazépines	33,7	35,9
Autres hypnotiques et tranquillisants	33,5	36,5
Cocaïne	31,8	30,4
Crack	35,4	34,9
Drogues de synthèse dont :		
Amphétamines	31,8	36,2
Ectstasy	25,8	23,4
LSD et autres dysléptiques	28,9	24,6
Colles et solvants	32,1	47,1
Autres substances	34,0	35,4
Alcool (1)	34,8	35,9
Total des répondants	31,7	31,6
Non réponses	32,5	33,4
Ensemble	31,7	31,7

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social -
Novembre 2003

(1) Dans les établissements hospitaliers, l'alcool n'est recensé qu'en tant que produit associé

Tableau 8 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon leur activité professionnelle

Activité professionnelle	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
ACTIFS dont :	8092	36,6	1847	28,7	1556	31,0	11496	34,3	10739	34,6
- Emploi salarié stable	4900	22,2	1101	17,1	249	5,0	6250	18,6	5879	18,9
- Emploi à durée déterminée	2765	12,5	657	10,2	1300	25,9	4722	14,1	4356	14,0
- Travailleurs indépendants ou libéraux	427	1,9	89	1,4	7	0,1	524	1,6	504	1,6
INACTIFS dont :	13980	63,4	4576	71,3	3464	69,0	22019	65,7	20318	65,4
- Chômeurs ayant déjà travaillé	5380	24,4	1269	19,7	1478	29,5	8127	24,2	7436	23,9
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1224	5,6	377	5,9	562	11,2	2163	6,5	1961	6,3
- Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	1762	8,0	485	7,6	558	11,1	2804	8,4	2708	8,7
- Militaires du contingent	25	0,1	5	0,1	6	0,1	36	0,1	34	0,1
- Autres inactifs	5589	25,3	2440	38,0	860	17,1	8889	26,5	8179	26,3
Total des répondants	22072	100	6423	100	5020	100	33515	100	31057	100
Non réponse en effectif	1356		420		218		1994		1888	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 9 – Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003, selon l'existence ou non d'une couverture sociale

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
A une couverture sociale	21028	96,2	6470	98,4	4770	95,4	32268	96,5	29823	96,4
N'a pas de couverture sociale	842	3,8	107	1,6	232	4,6	1181	3,5	1122	3,6
Total des répondants	21870	100	6577	100	5002	100	33449	100	30945,0	100,0
Non réponse en effectif	1558		266		236		2060		2000	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 10 – Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003, bénéficiaires ou non du RMI

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Est bénéficiaire du RMI	4866	23,4	1104	19,1	1139	24,8	7109	22,8	6368	22,1
N'est pas bénéficiaire du RMI	15903	76,6	4683	80,9	3453	75,2	24039	77,2	22446	77,9
Total des répondants	20769	100	5787	100	4592	100	31148	100	28814	100
Non réponse en effectif	2659		1 056		646		4 361		4 131	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

2.3 Produits

Tableau 11 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit à l'origine de la prise en charge

Premier produit à l'origine de la prise en charge	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %
Héroïne et autres opiacés, dont :				
Héroïne	12 742	58,1	1510	53,5
Dérivés de codéïne	452	2,1	64	2,3
Morphine, opium	274	1,2	50	1,8
Méthadone en dehors d'une prescription	140	0,6	20	0,7
Buprénorphine en dehors d'une prescription	1 220	5,6	180	6,4
Cannabis	3 674	16,8	595	21,1
Psychotropes, dont :				
Antidépresseurs	57	0,3	5	0,2
Barbituriques	33	0,2	3	0,1
Benzodiazépines	490	2,2	149	5,3
Autres hypnotiques et tranquillisants	51	0,2	18	0,6
Cocaïne	851	3,9	99	3,5
Crack	381	1,7	43	1,5
Drogues de synthèse dont :				
Amphétamines	60	0,3	6	0,2
Ectstasy	234	1,1	32	1,1
LSD et autres dysléptiques	56	0,3	5	0,2
Colles et solvants	48	0,2	7	0,2
Autres substances	209	1,0	38	1,3
Alcool (1)	957	4,4		
Total des répondants	21 929	100	2 824	100
Non répondants (2)	1 499		4 019	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(1) Dans les établissements hospitaliers, l'alcool n'est recensé qu'en tant que produit associé.

(2) La forte part de non réponse dans les établissements sanitaires vient du fait qu'une part importante de la prise en charge n'est pas directement liée à l'usage de drogues, même si la personne en consomme (voir tableau des produits consommés).

Tableau 12 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le deuxième produit à l'origine de la prise en charge

Premier produit à l'origine de la prise en charge	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %
Héroïne et autres opiacés, dont :				
Héroïne	1 219	9,9	141	8,0
Dérivés de codéïne	245	2,0	35	2,0
Morphine, opium	146	1,2	21	1,2
Méthadone en dehors d'une prescription	103	0,8	15	0,8
Buprénorphine en dehors d'une prescription	607	4,9	70	4,0
Cannabis	3 028	24,5	418	23,6
Psychotropes, dont :				
Antidépresseurs	79	0,6	14	0,8
Barbituriques	47	0,4	9	0,5
Benzodiazépines	831	6,7	171	9,7
Autres hypnotiques et tranquillisants	82	0,7	42	2,4
Cocaïne	2 708	21,9	375	21,2
Crack	363	2,9	16	0,9
Drogues de synthèse dont :				
Amphétamines	95	0,8	16	0,9
Ectstasy	392	3,2	57	3,2
LSD et autres dysléptiques	118	1,0	17	1,0
Colles et solvants	65	0,5	2	0,1
Autres substances	187	1,5	32	1,8
Alcool	2 033	16,5	318	18,0
Total des répondants	12 348	100	1 769	100
Non répondants (2)	11 080		5 074	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(1) Dans les établissements hospitaliers, l'alcool n'est recensé qu'en tant que produit associé.

(2) La forte part de non réponse dans les établissements sanitaires vient du fait qu'une part importante de la prise en charge n'est pas directement liée à l'usage de drogues, même si la personne en consomme (voir tableau des produits consommés).

Tableau 13 - Évolution du premier produit à l'origine de la prise en charge dans les établissements spécialisés

	1997	1999	2003
Héroïne et autres opiacés, dont :			
Héroïne	72,3	63,8	58,1
Dérivés de codéïne	3,6	3,4	2,1
Morphine, opium	1	1,1	1,2
Méthadone en dehors d'une prescription	0,2	0,2	0,6
Buprénorphine en dehors d'une prescription	1,5	4,3	5,6
Cannabis	11	13	16,8
Psychotropes, dont :			
Antidépresseurs	0,5	0,4	0,3
Barbituriques	0,2	0,1	0,2
Benzodiazépines	1,8	2	2,2
Autres hypnotiques et tranquillisants	0,3	0,4	0,2
Cocaïne	2,1	3,5	3,9
Crack	1	1,2	1,7
Drogues de synthèse dont :			
Amphétamines	0,5	0,3	0,3
Ectstasy	0,7	0,7	1,1
LSD et autres dysléptiques	0,4	0,4	0,3
Colles et solvants	0,3	0,2	0,2
Autres substances	0,3	0,8	1,0
Alcool	2,4	4,2	4,4
Total des répondants	100	100	100

Champ: France entière - Patients ayant répondu à la question du produit à l'origine de la prise en charge dans les établissements spécialisés

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Note: avant 1997, les questions sur les produits étaient différentes, et ne permettent pas les comparaisons.

Tableau 14 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit consommé dans les 30 derniers jours

Premier produit consommé	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Héroïne et autres opiacés, dont :						
Héroïne	3 431	21,6	580	11,5	277	5,7
Dérivés de codéine	229	1,4	87	1,7	18	0,4
Morphine, opium	199	1,3	68	1,3	32	0,7
Méthadone en dehors d'une prescription	245	1,5	54	1,1	15	0,3
Buprénorphine en dehors d'une prescription	1 099	6,9	232	4,6	51	1,0
Cannabis	5 483	34,6	2410	47,8	3507	71,6
Psychotropes, dont :						
Antidépresseurs	145	0,9	58	1,2	147	3,0
Barbituriques	33	0,2	13	0,3	21	0,4
Benzodiazépines	992	6,3	446	8,8	48	1,0
Autres hypnotiques et tranquillisants	105	0,7	140	2,8	73	1,5
Cocaïne	959	6,0	173	3,4	118	2,4
Crack	328	2,1	75	1,5	28	0,6
Drogues de synthèse dont :						
Amphétamines	63	0,4	16	0,3	15	0,3
Ectstasy	194	1,2	58	1,2	96	2,0
LSD et autres dysléptiques	48	0,3	13	0,3	7	0,1
Colles et solvants	26	0,2	12	0,2	24	0,5
Autres substances	306	1,9	93	1,8	47	1,0
Alcool	1 972	12,4	514	10,2	376	7,7
Total des consommateurs	15 857	100	5 042	100	4 900	100
Pas de produit consommé depuis 30 jours	5627		1111		140	
Total des répondants	21 484		6 153		5 040	
Non répondants	1 944		690		198	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Attention: les produits consommés dans les 30 derniers jours ne sont pas forcément ceux qui ont été à l'origine de la prise en charge.

Tableau 15 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le deuxième produit consommé dans les 30 derniers jours

Deuxième produit consommé	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Héroïne et autres opiacés, dont :						
Héroïne	511	6,6	122	4,7	72	2,6
Dérivés de codéïne	78	1,0	32	1,2	12	0,4
Morphine, opium	77	1,0	21	0,8	14	0,5
Méthadone en dehors d'une prescription	103	1,3	24	0,9	13	0,5
Buprénorphine en dehors d'une prescription	383	5,0	80	3,1	29	1,0
Cannabis	1 775	23,0	530	20,2	474	17,1
Psychotropes, dont :						
Antidépresseurs	124	1,6	64	2,4	121	4,4
Barbituriques	32	0,4	11	0,4	21	0,8
Benzodiazépines	786	10,2	377	14,4	88	3,2
Autres hypnotiques et tranquillisants	152	2,0	118	4,5	119	4,3
Cocaïne	1 181	15,3	236	9,0	126	4,5
Crack	313	4,0	24	0,9	36	1,3
Drogues de synthèse dont :						
Amphétamines	79	1,0	26	1,0	40	1,4
Ectstasy	341	4,4	108	4,1	136	4,9
LSD et autres dysléptiques	89	1,2	25	1,0	14	0,5
Colles et solvants	15	0,2	6	0,2	12	0,4
Autres substances	215	2,8	82	3,1	72	2,6
Alcool	1 480	19,1	736	28,1	1372	49,5
Total des consommateurs	7 734	100	2 622	100	2 771	100
Pas de deuxième produit consommé depuis 30 jours	100		46		32	
Total des répondants	7 834		2 668		2 803	
Non répondants (1)	15 594		4 175		2 435	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Attention: les produits consommés dans les 30 derniers jours ne sont pas forcément ceux qui ont été à l'origine de la prise en charge.

Lecture : pour les établissements spécialisés, 7734 personnes ont consommé un deuxième produit dans les 30 derniers jours. Parmi ces personnes, 23% ont consommé du cannabis en deuxième produit.

(1) regroupe les non répondants au premier et au deuxième produit.

Tableau 16 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon l'usage ou non de la voie intraveineuse

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Utilise ou a utilisé la voie intraveineuse dont	10456	50,5	2222	39,5	572	15,5	13250	44,1	12081	43,4
L'utilise actuellement (dans les 30 derniers jours)	2790	13,5	448	8,0	266	7,2	3504	11,7	3192	11,5
L'a utilisé (au moins une fois avant les 30 derniers jours)	7666	37,0	1774	31,5	306	8,3	9746	32,4	8889	31,9
N'a pas utilisé la voie intraveineuse	10252	49,5	3404	60,5	3127	84,5	16783	55,9	15784	56,6
Total des répondants	20708	100	5626	100	3699	100	30033	100	27865	100
Non réponse en effectif	2720		1217		1539		5476		5080	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

2.4 Traitements de substitution

Tableau 17 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le traitement de substitution

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Etablissements sociaux		Total		Total sans double compte	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
En traitement de substitution dont :										
Méthadone	7756	34,5	1141	18,0	191	4,1	9088	27,2	8158	26,3
Subutex	6698	29,8	1564	24,7	524	11,3	8786	26,3	7966	25,7
Autre traitement	315	1,4	132	2,1	94	2,0	541	1,6	468	1,5
Total en traitement	14769	65,7	2837	44,7	809	17,4	18415	55,0	16592	53,6
Sans traitement de substitution	7702	34,3	3505	55,3	3842	82,6	15049	45,0	14385	46,4
Total des répondants	22471	100	6342	100	4651	100	33464	100	30977	100
Non réponses en effectif	957		501		587		2 045		1 968	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 18 - Évolution les patients sous traitement de substitution dans les structures spécialisées

	1997	1999	2003
En traitement de substitution dont :			
Méthadone	22,5	26,4	34,5
Subutex	33,1	34,8	29,8
Autre traitement	1,7	1,6	1,4
Total en traitement	57,3	62,8	65,7
Sans traitement de substitution	42,7	37,2	34,3
Total des répondants	100,0	100,0	100,0

Champ: France entière - Patients ayant répondu à la question sur le traitement de substitution

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 19 – Traitement de substitution chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les structures spécialisées dont le produit à l'origine de la prise en charge est un opiacé (*)

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %
En traitement de substitution dont :				
Méthadone	6326	47,7	665	41,4
Subutex	4694	35,4	679	42,3
Autre traitement	151	1,1	44	2,7
Total en traitement	11171	84,2	1388	86,4
Sans traitement de substitution	2104	15,8	219	13,6
Total des répondants	13275	100	1607	100
Non réponses en effectif	193		17	

Champ: France entière - Etablissements spécialisés; patients dont le produit à l'origine de la prise en charge est un opiacé.

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*): Par opiacé, on entend héroïne, morphine, opium et dérivés de codéïne.

2.5 Sérologies VIH et VHC

Tableau 20 - Sérologie VIH chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Total établissements spécialisés et sanitaires		Total sans double compte dans les établissements spécialisés et sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Séropositif (*)	1384	9,0	781	19,5	2165	11,2	1887	10,5
Séronégatif	13935	91,0	3216	80,5	17151	88,8	16025	89,5
Total répondants sérologie	15319	100	3997	100	19316	100	17912	100
Test de sérologie non effectué	5460	23,3 (**)	1539	22,5 (**)	6999	23,1 (**)	6765	23,8 (**)
Résultats du test inconnu	1467		896		2363		2236	
Non réponse	1182		411		1593		1543	
Ensemble des toxicomanes	23428		6843		30271		28456	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) : En utilisant ce chiffre, on fait l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1). En utilisant l'hypothèse H0, on a 5,9% de séropositifs dans les établissements spécialisés, 11,4% dans les établissements sanitaires, 7,2% au total et 6,6% dans le total sans double compte.

(**) : calculé sur l'ensemble des toxicomanes enquêtés

Tableau 21 - Évolution de la sérologie VIH positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003

	1994	1995	1996	1997	1999	2003
Etablissements spécialisés	20	17	15	15,8	13,2	9,0
Etablissements sanitaires	36	32	31	36,5	26,0	19,5

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Les chiffres fournis sont calculés avec l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1),

Tableau 22 - Sérologie VIH chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Total établissements spécialisés et sanitaires		Total sans double compte dans les établissements spécialisés et sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Séropositif (*)	1026	12,2	577	31,5	1603	15,7	1393	14,8
Séronégatif	7359	87,8	1253	68,5	8612	84,3	8012	85,2
Total répondants sérologie	8385	100	1830	100	10215	100	9405	100
Test de sérologie non effectué	1252	12 (**)	193	8,7 (**)	1445	11,4 (**)	1378	11,7 (**)
Résultats du test inconnu	487		157		644		599	
Non réponse	332		42		374		359	
Ensemble des toxicomanes	10456		2222		12678		11741	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) : En utilisant ce chiffre, on fait l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe1),

(**) : calculé sur l'ensemble des toxicomanes enquêtés

Tableau 23 - Évolution de la sérologie VIH positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse

	1994	1995	1996	1997	1999	2003
Etablissements spécialisés	23	20	18	18,3	16,0	12,2
Etablissements sanitaires	44	39	40	45,4	34,9	31,5

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Les chiffres fournis sont calculés avec l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1)

Tableau 24 - Sérologie VHC chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Total établissements spécialisés et sanitaires		Total sans double compte dans les établissements spécialisés et sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Séropositif (*)	6049	40,7	1660	43,1	7709	41,2	7037	40,7
Séronégatif	8796	59,3	2195	56,9	10991	58,8	10242	59,3
Total répondants sérologie	14845	100	3855	100	18700	100	17279	100
Test de sérologie non effectué	5694	24,3 (**)	1387	20,3 (**)	7081	23,4 (**)	6880	24,2 (**)
Résultats du test inconnu	1498		783		2281		2175	
Non réponse	1391		818		2209		2122	
Ensemble des toxicomanes	23428		6843		30271		28456	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) : En utilisant ce chiffre, on fait l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1),

(**) : calculé sur l'ensemble des toxicomanes enquêtés

Tableau 25 - Évolution de la sérologie VHC positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003

	1994	1995	1996	1997	1999	2003
Etablissements spécialisés	44	46	48	52,3	50,8	40,7
Etablissements sanitaires	56	56	54	60,8	52,2	43,1

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Les chiffres fournis sont calculés avec l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1)

Tableau 26 - Sérologie VHC chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse

	Etablissements spécialisés		Etablissements sanitaires		Total établissements spécialisés et sanitaires		Total sans double compte dans les établissements spécialisés et sanitaires	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Séropositif (*)	4756	57,6	1188	65,3	5944	59,0	5445	58,8
Séronégatif	3498	42,4	632	34,7	4130	41,0	3811	41,2
Total répondants sérologie	8254	100	1820	100	10074	100	9256	100
Test de sérologie non effectué	1286	12,3 (**)	161	7,2 (**)	1447	11,4 (**)	1392	11,9 (**)
Résultats du test inconnu	523		132		655		619	
Non réponse	393		109		502		475	
Ensemble des toxicomanes	10456		2222		12678		11742	

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) : En utilisant ce chiffre, on fait l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe1),

(**) : calculé sur l'ensemble des toxicomanes enquêtés

Tableau 27 - Évolution de la sérologie VHC positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse

	1994	1995	1996	1997	1999	2003
Etablissements spécialisés	51	53	57	62,1	63,1	57,6
Etablissements sanitaires	67	66	69	73,7	68,6	65,3

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Les chiffres fournis sont calculés avec l'hypothèse que les personnes qui n'ont pas répondu, dont les résultats du test sont inconnus ou qui n'ont pas fait de test se répartissent de la même manière que ceux dont la sérologie est connue (hypothèse H1 voir annexe 1)

2.6 Premiers recours en novembre 2003 dans les centres spécialisés

Tableau 28 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les établissements spécialisés selon l'existence d'une prise en charge antérieure

	En effectifs	En %
Première demande de traitement	7770	34,2
Prise en charge antérieure	14976	65,8
Total répondants	22746	100
Non répondants	682	

Champ: France entière - Centres spécialisés

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 29 - Usagers de drogues suivis en novembre 2003 pour un premier recours dans les centres spécialisés

	Patients vus dans le cadre d'une première demande de traitement	Ensemble des usagers de drogues vus dans les centres spécialisés
Répartition hommes / femmes (%)	80,3 / 19,7	78,6 / 21,4
Age moyen (années)	28,3	31,7
% de patients ayant une activité professionnelle	35,3	36,6
% de patients au chômage	26,7	30,0
% de patients sans couverture sociale	4,0	3,8
% de patients bénéficiant du RMI	17,9	23,4
% de consommateurs d'héroïne en premier produit à l'origine de la prise en charge	40,8	58,1
% de patients utilisant ou ayant utilisé la voie intra-veineuse	31,5	50,5

Champ: France entière - Centres spécialisés

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 30 - Ancienneté du premier recours chez les usagers de drogues accueillis dans les établissements spécialisés en novembre 2003 et ayant déjà fait l'objet d'une prise en charge

Ancienneté	Nb de patients	%
Moins de 1 an	769	5,4
1 an	2 684	18,7
2 ans	1 990	13,9
3 ans	1 704	11,9
4 ans	1 400	9,8
5 ans	1 239	8,6
6 ans	979	6,8
7 ans et plus	3 585	25,0
Total des répondants	14 350	100,0
Non réponses	626	
Total des patients ayant eu une prise en charge antérieure	14 976	

Champ: France entière - Centres spécialisés, patients ayant déjà eu une prise en charge antérieure

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

2.7 Disparités régionales

Tableau 31 – Répartition régionale des usagers de drogues pris en charge en novembre 2003

Usagers de drogues pris en charge en novembre 2003 dans l'ensemble des établissements					Usagers de drogues pris en charge durant l'année 2003 dans les établissements spécialisés	
Région de prise en charge	Nombre d'usagers de drogues (1)	% de patients usagers de la voie intraveineuse actuellement ou antérieurement (calcul sur les personnes ayant répondu)	% de statut sérologique VIH connu et déclaré (2)	% de séropositifs au VIH (sur les personnes dont la sérologie est connue) (2)	Effectif total	Effectif de 1er recours
Ile-de-France	7 744	48,0	66,3	16,3	24 077	9 366
Champagne-Ardenne	931	27,8	53,6	1,6	1 386	760
Picardie	646	39,2	56,2	5,9	8 260	1 166
Haute-Normandie	707	47,3	67,7	8,0	1 601	640
Centre	889	47,8	61,7	4,9	3 067	1 694
Basse-Normandie	440	33,2	51,5	4,1	1 067	467
Bourgogne	654	32,5	47,9	3,7	1 759	1 099
Nord-Pas-de-Calais	2 955	34,9	68,1	3,9	8 417	4 262
Lorraine	1 596	48,8	66,4	2,1	4 262	1 774
Alsace	896	50,9	71,1	4,4	2 271	856
Franche-Comté	558	36,5	35,6	2,8	1 352	756
Pays de la Loire	990	33,2	32,9	5,8	1 752	1 178
Bretagne	949	35,9	46,0	7,8	2 196	928
Poitou-Charentes	1 167	41,8	60,0	7,2	2 675	1 156
Aquitaine	1 886	42,0	63,4	12,2	6 407	2 537
Midi-Pyrénées	1 163	50,4	70,5	9,3	3 249	1 672
Limousin	318	34,0	63,0	3,2	697	285
Rhône-Alpes	2 984	37,7	63,9	8,0	6 275	3 306
Auvergne	333	48,5	43,2	8,9	368	265
Languedoc-Roussillon	1 328	48,3	58,3	5,1	3 016	1 405
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 930	57,8	77,6	19,9	7 863	3 778
Corse	152	68,1	89,7	10,0	362	118
Antilles-Guyane	547	9,5	44,1	7,4	1 563	765
Réunion	182	31,3	38,6	3,1	206	132
France entière	32 945	43,4	63,0	10,5	94 148	40 365

Champ: France entière

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(1) Ce chiffre correspond à la somme des patients recensés dans l'ensemble des établissements enquêtés au mois de novembre 2003 en excluant ceux pris en charge simultanément par un hôpital ou centre social et un établissement spécialisé (hors double compte).

(2) Calcul fait sur les "toxicomanes" pris en charge dans les établissements spécialisés et les hôpitaux, en excluant les individus vus dans les hôpitaux s'ils sont simultanément pris en charge par un établissement spécialisé.

2.8 Départements d'Outre Mer

La distinction par département se fait selon le département de l'établissement d'accueil et non selon le département de résidence du patient.

Tableau 32 - Nombre d'usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Ensemble DOM
Etablissements spécialisés	59	241	85	113	498
Etablissements sanitaires	85	22	16	53	176
Etablissements sociaux	49	71	0	22	142
Total	193	334	101	188	816
Total sans doubles comptes (*)	167	293	87	182	729

Champ: DOM

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

(*) L'estimation du nombre de toxicomanes suivis correspond à la somme des prises en charge dans chaque type d'établissement en excluant les toxicomanes vus dans un hôpital ou un centre social qui ont déjà été recensés dans un établissement spécialisé.

Tableau 33 - Répartition par sexe des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM (en %, sans double compte)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Homme	88,6	93,2	80,5	82,1
Femme	11,4	6,8	19,5	17,9
Total	100	100	100	100
Non répondants en effectifs	1	0	0	9

Champ: DOM - population sans double compte

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 34 - Structure par âge des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM
(en %, sans double compte)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total DOM
Moins de 20 ans	15,1	5,5	4,6	15,7	10,0
20 à 24 ans	21,1	12,3	12,6	16,9	15,5
25 à 29 ans	16,9	11,9	12,6	17,4	14,5
30 à 34 ans	15,1	23,2	26,4	21,5	21,3
35 à 39 ans	17,5	20,5	21,8	11,6	17,8
40 ans et plus	14,5	26,6	21,8	16,9	20,9
Total	100	100	100	100	100
Total des répondants en effectifs	166	293	87	172	718
Non répondants en effectifs	1	0	0	10	11

Champ: DOM - population sans double compte

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 35 - Couverture sociale des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM
(en %, sans double compte)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total Dom
A une couverture sociale	92,5	90,5	93,9	98,7	93,3
N'a pas de couverture sociale	7,5	9,5	6,1	1,3	6,7
Total des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total des répondants en effectif	159	264	82	153	658
Non réponse en effectif	8	29	5	29	71

Champ: DOM - population sans double compte

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 36 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM, bénéficiaires ou non du RMI (en %, sans double compte)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total DOM
Est bénéficiaire du RMI	32,7	37,9	37,6	44,6	38,1
N'est pas bénéficiaire du RMI	67,3	62,1	62,4	55,4	61,9
Total des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total des répondants en effectif	156	264	85	148	653
Non réponses en effectif	11	29	2	34	76

Champ: DOM - population sans double compte

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Tableau 37 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les établissements spécialisés des DOM selon le premier produit à l'origine de la prise en charge

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Total DOM
Héroïne et autres opiacés, dont :					
Héroïne	13	6	6	9	34
Dérivés de codéïne	2	1	1	1	5
Morphine, opium et autres opiacés	0	0	0	4	4
Méthadone en dehors d'une prescription	0	0	0	1	1
Buprénorphine en dehors d'une prescription	0	0	3	13	16
Cannabis	23	87	7	49	166
Psychotropes, dont :					
Antidépresseurs	0	0	0	1	1
Barbituriques					
Benzodiazépines	0	0	1	2	3
Autres hypnotiques et tranquillisants	0	0	0	5	5
Cocaïne	5	1	2	0	8
Crack	14	111	65	0	190
Drogues de synthèse dont :					
Amphétamines					
Ectstasy	0	8	0	0	8
LSD et autres dysléptiques	0	1	0	1	2
Colles et solvants					
Autres substances	0	6	0	5	11
Alcool	1	18	0	12	31
Total des répondants	58	239	85	103	485
Non répondants	1	2	0	10	13

Champ: DOM - établissements spécialisés

Source: DREES - Enquête sur les "toxicomanes" ayant recours au système sanitaire et social - Novembre 2003

Table des illustrations

Tableau 1 - Couverture de l'enquête	8
Tableau 2 - Répartition des usagers de drogues accueillis en novembre 2003 par catégorie d'établissement.....	10
Tableau 3 – Évolution du nombre d'usagers de drogues accueillis en novembre par catégorie d'établissement entre 1991 et 2003	11
Tableau 4 - Répartition par sexe des usagers de drogues suivis en novembre 2003	11
Tableau 5 - Évolution de l'âge moyen des usagers de drogues selon le type d'établissement entre novembre 1987 et novembre 2003	11
Tableau 6- Structure par âge des usagers de drogues suivis en novembre 2003 par catégorie d'établissement.....	12
Tableau 7- Âge moyen des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit l'origine de la prise en charge	13
Tableau 8 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon leur activité professionnelle.....	14
Tableau 9 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003, selon l'existence ou non d'une couverture sociale.....	14
Tableau 10 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003, bénéficiaires ou non du RMI.....	14
Tableau 11 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit à l'origine de la prise en charge	15
Tableau 12 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le deuxième produit à l'origine de la prise en charge	16
Tableau 13 - Évolution du premier produit à l'origine de la prise en charge dans les établissements spécialisés	17
Tableau 14 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le premier produit consommé dans les 30 derniers jours	18
Tableau 15 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le deuxième produit consommé dans les 30 derniers jours	19
Tableau 16 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon l'usage ou non de la voie intraveineuse.....	20
Tableau 17 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 selon le traitement de substitution	21
Tableau 18 - Évolution les patients sous traitement de substitution dans les structures spécialisées....	21
Tableau 19 - Traitement de substitution chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les structures spécialisées dont le produit à l'origine de la prise en charge est un opiacé (*)	22
Tableau 20 - Sérologie VIH chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003	23
Tableau 21 - Évolution de la sérologie VIH positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003	23
Tableau 22 - Sérologie VIH chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse.....	24
Tableau 23 - Évolution de la sérologie VIH positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse	25
Tableau 24 - Sérologie VHC chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003	25
Tableau 25 - Évolution de la sérologie VHC positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003	26
Tableau 26 - Sérologie VHC chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse.....	26
Tableau 27 - Évolution de la sérologie VHC positive chez les usagers de drogues suivis en novembre 2003 et utilisateurs (actuels ou passés) de la voie intraveineuse	27
Tableau 28 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les établissements spécialisés selon l'existence d'une prise en charge antérieure.....	28

Tableau 29 - Usagers de drogues suivis en novembre 2003 pour un premier recours dans les centres spécialisés	28
Tableau 30 - Ancienneté du premier recours chez les usagers de drogues accueillis dans les établissements spécialisés en novembre 2003 et ayant déjà fait l'objet d'une prise en charge	29
Tableau 31 –Répartition régionale des usagers de drogues pris en charge en novembre 2003.....	30
Tableau 32 - Nombre de usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM.....	31
Tableau 33 - Répartition par sexe des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM (en %, sans double compte).....	31
Tableau 34 - Structure par âge des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM (en %, sans double compte).....	32
Tableau 35 - Couverture sociale des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM (en %, sans double compte).....	32
Tableau 36 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les DOM, bénéficiaires ou non du RMI (en %, sans double compte)	33
Tableau 37 - Répartition des usagers de drogues suivis en novembre 2003 dans les établissements spécialisés des DOM selon le premier produit à l'origine de la prise en charge.....	33
Table des illustrations.....	34

3 Annexes

Aspects méthodologiques du calcul de la prévalence pour le VIH et le VHC

La séroprévalence du VIH ou du VHC est calculée généralement sur la population dont le statut sérologique est connu. On fait donc l'hypothèse H1 que les toxicomanes dont le statut est inconnu se répartissent entre séronégatifs et séropositifs de la même façon que ceux dont le statut sérologique est connu. C'est ce que nous avons généralement calculé dans ce document (nbre de patients séropositifs / nbre de patients ayant une sérologie connue).

Deux autres hypothèses peuvent être faites: les toxicomanes dont le statut sérologique est inconnu sont séronégatifs (hypothèse H0) ou séropositifs (hypothèse H2).

Pour le VIH, on peut penser que l'hypothèse H1, habituellement utilisée, surestime la séroprévalence. En effet, les toxicomanes dont le statut sérologique VIH est inconnu sont :

- en moyenne plus jeunes que ceux dont le statut sérologique est connu (29 ans pour ceux dont la sérologie est inconnue dans les centres spécialisés contre 33,1 ans chez ceux dont elle est connue ; même type de résultat dans les établissements sanitaires : 30 contre 32,9 ans) ;
- moins utilisateurs de la voie intraveineuse (25,5 % d'utilisateurs de la voie intraveineuse chez les toxicomanes des centres spécialisés dont le statut sérologique est inconnu contre 54,7 % chez ceux dont il est connu, respectivement 13,8 % et 45,8 % dans les établissements sanitaires).

On pourra, avec les tableaux fournis, calculer des prévalences du VHC sous l'hypothèse H0.